

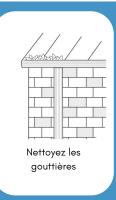
TROIS ÉTAPES POUR UNE PROTECTION ÉCONOMIQUE DES SOUS-SOLS CONTRE LES INONDATIONS

Effectuez ces 3 étapes pour réduire le risque d'inondation de votre sous-sol et pour réduire les coûts de nettoyage en cas d'inondation. Pour les éléments énumérés à l'étape 3, vérifiez auprès de votre municipalité les exigences en matière de permis et l'existence de subventions pour la protection contre les inondations.

Étape 1: Préservez ce que vous avez au moins deux fois par année

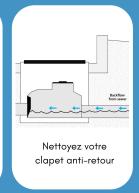






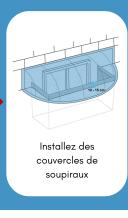






Étape 2 : Effectuez des mises à niveau simples







des puisards à au moins 2 m des fondations



contenants étanches ou

enlevez-les du sous-sol





Étape 3 : Effectuez des mises à niveau plus complexes

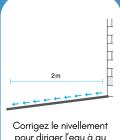
ravaillez avec un entrepreneur pour



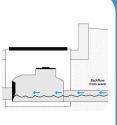
l'eau



Détachez les descentes pluviales, bouchez les drains de fondation et prolongez les descentes pluviales pour diriger l'eau à au moins 2 m des fondations



pour diriger l'eau à au moins 2 m des fondations



Installez un clapet anti-retour d'eau



Installez une pompe de puisard et une batterie de secours

Remarque : Toutes les mesures ne s'appliquent pas nécessairement à chaque maison. Le fait de suivre ces étapes ne garantit pas la prévention des inondations au sous-sol.



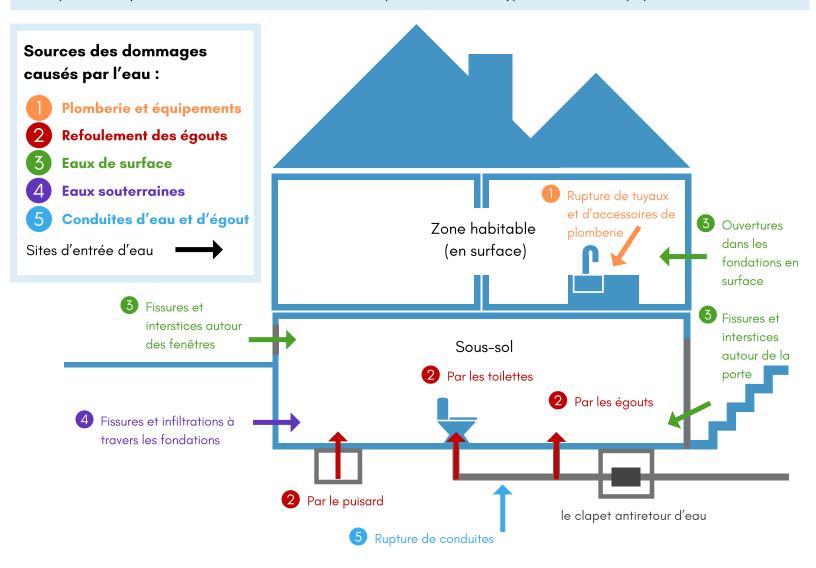
Pour découvrir d'autres ressources, veuillez visiter : https://www.centreintactadaptationclimat.ca/ programmes/le-programme-de-protection/





Comprendre l'assurance contre les dommages causés par l'eau

Ces renseignements sont fournis pour vous aider à comprendre les différents risques de dommages causés par l'eau à votre domicile et les types de garanties contre les dommages causés par l'eau qui peuvent être offertes par les assureurs. Ils servent de point de départ à une discussion avec votre assureur pour déterminer le type de couverture qui pourrait vous convenir.



Couverture d'assurance contre les dommages causés par l'eau pour les propriétaires de maison :



Généralement couverts : Dommages soudains et accidentels causés par la fuite d'eau des tuyaux, appareils ou accessoires de plomberie



Couvertures facultatives : Dommages soudains et accidentels causés par le refoulement des égouts, l'écoulement des eaux de surface et souterraines et la rupture des conduites d'eau et d'égout



Généralement non couverts : Dommages causés par des fuites chroniques ou un mauvais entretien et dommages qui surviennent lors d'absences prolongées sans surveillance régulière

Couvertures d'assurance contre les dommages causés par l'eau pour les locataires :

Généralement couverts:



Remplacement du contenu personnel et de l'hébergement temporaire pendant les rénovations







L'EAU MONTE: PROTÉGEZ LES MAISONS CONTRE LA MENACE CROISSANTE D'INONDATIONS AU CANADA

Pourquoi les inondations de sous-sol sont-elles en hausse?

Une combinaison de :

- Pluies extrêmes
- Vieillissement des infrastructures municipales
- Absence de mesures de protection contre les inondations des ménages
- Surfaces plus dures et moins d'espaces verts à mesure que les zones urbaines se développent

Quel est le Programme de protection des habitations contre les inondations?

- Programme d'éducation sur la réduction des risques d'inondation pour le secteur résidentiel lancé par le Centre Intact d'adaptation au climat de l'University of Waterloo en 2016
- Réalisation de plus de 500 évaluations en matière de protection des maisons contre les inondations en Ontario et à Saskatoon de 2017 à 2018

Quel est le coût moyen d'une inondation de sous-sol?

43 000 S

(Bureau d'assurance du Canada, 2018)



Comment aide-t-il les Canadiens?

- Offre des ressources en ligne gratuites sur la protection en matière de protection contre les inondations pour les résidents et les éducateurs
- Offre des programmes de formation en matière de protection contre les inondations aux formateurs
- Offre un outil d'évaluation des risques d'inondation applicable à l'échelle nationale aux diplômés ayant réussi le cours

Quels sont les principaux risques d'inondation identifiés dans les maisons?

*Données fondées sur 285 évaluations de protection des habitations contre les inondations en Ontario



À l'intérieur de la maison

- N'avait pas de pompe de puisard ni de source électrique
- Avait des meubles et des appareils électroniques risquant d'être endommagés par l'eau
- N'a jamais entretenu son clapet anti-retour
- N'a jamais entretenu sa pompe de puisard



- Avait des soupiraux à moins de 10 à 15 cm du sol
 - Avait des descentes pluviales qui déversaient de l'eau à moins de 2 m des fondations
 - Avait un nivellement autour de leur maison qui ne dirigeait pas l'eau loin des fondations
 - Avait des fissures ou des interstices autour des fenêtres et des cadres du sous-sol

Quel pourcentage des participants ont pris des mesures pour réduire leur risque après avoir subi une évaluation en matière de protection?

3 mois après avoir participé

79% des résidents ont pris au moins une nouvelle mesure

6 mois après avoir participé

71% des résidents ont entrepris au moins une action supplémentaire

Quels ont été la complexité et le coût de l'achèvement des mesures visant à réduire les risques d'inondation?

60% des actions

moins de 500 \$, simple, complétée en grande partie par les résidents Pompe de puisard testée, descentes pluviales prolongées, couvercles de soupiraux installés

40% des actions

moins de 500 \$, plus complexes, la plupart des travaux ont été exécutés par un entrepreneur

Pompe de puisard et clapet anti-retour d'eau installés, gouttières et fenêtres de sous-sol remplacées

*Données basées sur 91 enquêtes de suivi en Ontario

Comment les éducateurs en protection contre les inondations peuvent-ils aider les résidents à réduire les risques d'inondation de sous-sol?



Communication claire



Subventions

Partager des messages clairs et cohérents contre les inondations aux résidents par l'entremise de nombreux organismes (p. ex. les municipalités, les assureurs, les services d'urgence, les organisations sans but lucratif)

Offrir des subventions ou des incitatifs aux résidents pour la protection contre les inondations, par le biais d'un processus de demande clair et simple



Marketing largement diversifié communautaires

Promotions ciblées

Promouvoir la réduction des risques d'inondation et de l'information sur les subventions à l'ensemble de la communauté par le biais des médias sociaux et traditionnels et des bulletins d'information

Promouvoir la réduction des risques d'inondation et partager l'information sur les subventions dans les zones à plus haut risque d'inondation en discutant avec les résidents à propos de la résolution de problèmes au moyen de campagnes de porte à porte et d'événements communautaires

Élaboré par :

















Avec l'appui de :